



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	6^{eme} (7^{eme})
Nom de site	RUE DUPIN	Numéro	751151
Adresse du site	14, rue Dupin	Hauteur	R + 8 (29,70 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 800 et 900 MHz sans changement d'antenne sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info	Un autre opérateur déjà présent sur le site BT (0°, 100° et 240°) deux autres projets prévus OF et Free.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	11/09/2015
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	11/02/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	11/04/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer nos équipements afin de vous apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et vous permettre d'utiliser dans les meilleures conditions notre réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne le renforcement des fréquences (ajout 800 et 900 MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G sans modification des antennes existantes (fréquences 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) orientées vers les azimuts 0°, 110° et 240°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	Entre 2° et 9°
Estimation	0° < 4 V/m ; 110° < 5 V/m ; 240° < 4 V/m	Vis-à-vis (25m)	R+8
Divers	niveau estimé le plus élevé à l'intérieur des établissements particuliers < 3V/m		

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à rajouter des modules « radio » sur le bâtiment.
Zone technique	Ces modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, (pas d'impact visuel depuis la rue).
Hauteur antennes/sol	29,70 m

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

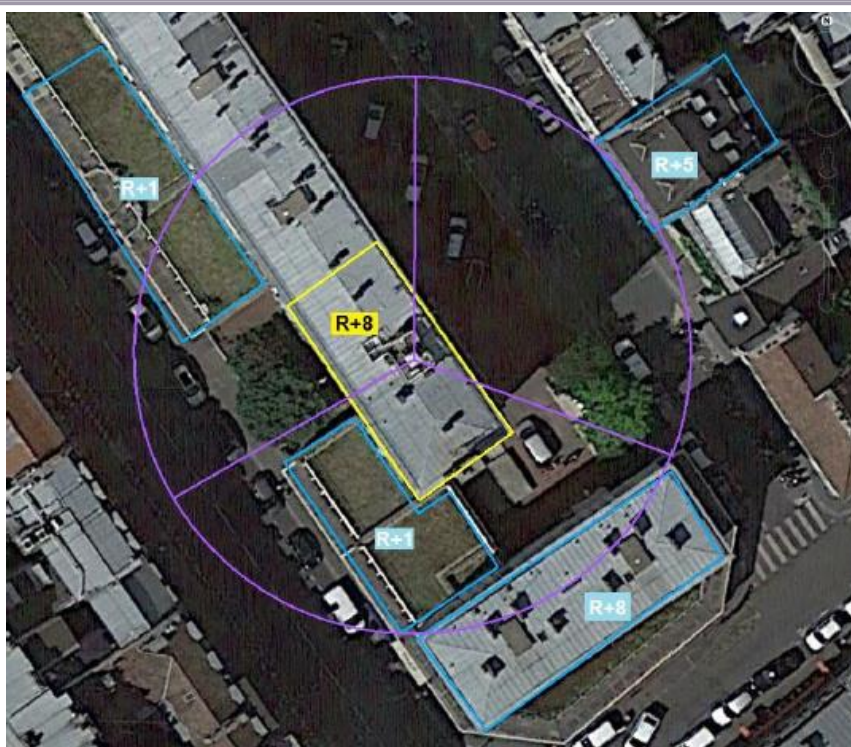
Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



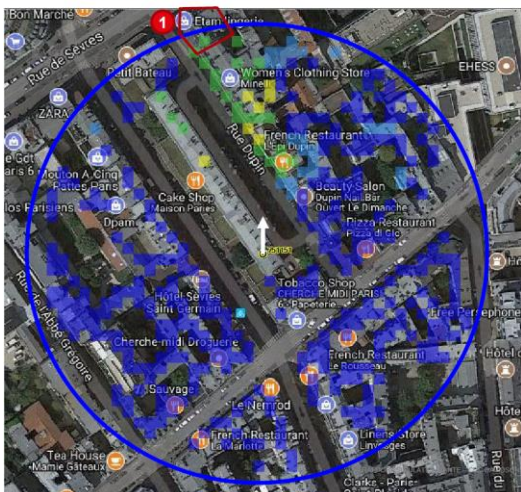
Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Collège-Lycée Montaigne	1 rue DUPIN, PARIS	18 m	Non	96 m	3 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

REPRÉSENTATION DU NIVEAU DE CHAMP SIMULÉ DANS L'AZIMUT 0°

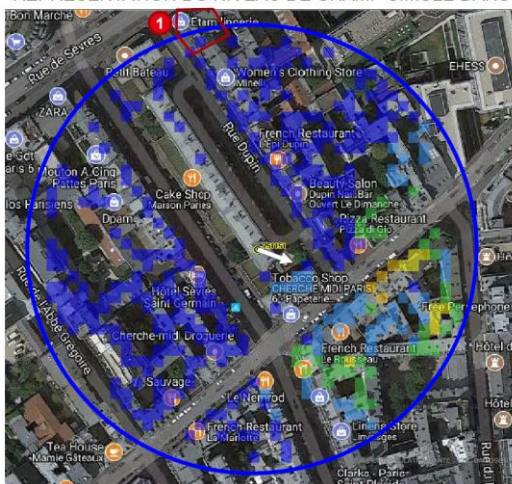


Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

La simulation a été réalisée à **29 m de hauteur**. Cette hauteur correspondant au niveau maximal d'exposition au niveau des bâtiments situés dans ce secteur.

Le niveau maximal calculé est compris entre **3 V/m et 4 V/m**.

REPRÉSENTATION DU NIVEAU DE CHAMP SIMULÉ DANS L'AZIMUT 110°

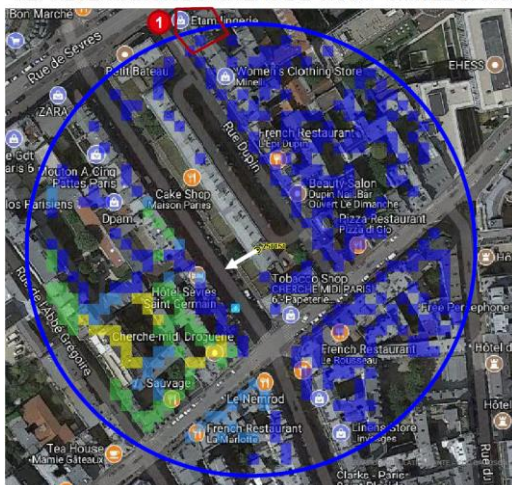


Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

La simulation a été réalisée à **23 m de hauteur**. Cette hauteur correspondant au niveau maximal d'exposition au niveau des bâtiments situés dans ce secteur.

Le niveau maximal calculé est compris entre **4 V/m et 5 V/m**.

REPRÉSENTATION DU NIVEAU DE CHAMP SIMULÉ DANS L'AZIMUT 240°



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

La simulation a été réalisée à **25 m de hauteur**. Cette hauteur correspondant au niveau maximal d'exposition au niveau des bâtiments situés dans ce secteur.

Le niveau maximal calculé est compris entre **3 V/m et 4 V/m**.

Dans l'azimut 0°, le niveau estimé le plus élevé est inférieur à 4 V/m.

Dans l'azimut 110°, le niveau estimé le plus élevé est inférieur à 5 V/m.

Dans l'azimut 240°, le niveau estimé le plus élevé est inférieur à 4 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

Etat de l'existant :



Etat projeté :

Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 110° :



Azimut 240° :

